

Informations partagées

Les informations contenues dans une généalogie sont soit spécifiques à un individu, soit partagées par plusieurs individus ou plusieurs familles.

Une généalogie contient beaucoup d'informations, vous souhaitez nécessairement pouvoir les réutiliser.

Si vous souhaitez réutiliser une information, il est vivement recommandé de la saisir la première fois dans une entité plutôt que dans une propriété. Ainsi l'information sera ré-exploitable.

C'est le cas de toutes les **Notes**, de toutes les **Sources**, de tous les **Lieux de stockage / Dépôts**, de tous les **Éléments multimédia**, et de tous les **Lieux**.

Ces Entités sont définies ici dans la page dédiée des **Entités**, ou des **Lieux**.

D'autres informations dans Ancestris sont réutilisables de façon transparente pour vous : ce sont les professions, les types d'événements, de diplômes, etc., et plus généralement tous les libellés courts qui décrivent des événements.

Principe

Le principe, avant de créer une information dans Ancestris, est de vous poser la question de savoir si cette information va devoir resservir ou pas pour d'autres individus que pour celui pour lequel vous en avez besoin, ou d'autres entités plus généralement.

Création d'informations partagées

Si c'est le cas, et que cette information est du type de celles listées ci-dessus.

1. **créez**-la d'abord comme une entité en tant que telle
2. **liez**-la ensuite depuis l'entité qui va s'en servir

Dans certains cas, le choix d'une information partagée est évident (cas des dépôts).

Dans d'autres, ce choix est plus subtil (cas des Lieux ou des Notes).

Entités utilisant une information partagée

Un autre besoin correspond à la situation où vous voulez connaître la liste de toutes les entités de votre généalogie qui utilisent une information donnée.

Il se peut inversement qu'une information ne soit pas ou plus utilisée par rien du tout.

Exemples

Cas des Dépôts

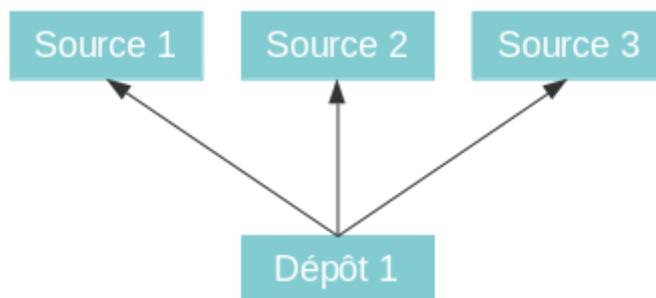
Il est évident que lors de vos recherches généalogiques, vous récupérerez plusieurs documents d'un même endroit.

Vous créez naturellement cet endroit comme un seul dépôt, en indiquant sa description, son adresse, ses coordonnées, etc.

Ensuite, tous les documents extraits seront vos sources. Chacune de ces sources indiquera le même lieu de dépôt.

Ce lieu de dépôt peut aussi bien être une archive départementale, une mairie, ou un site internet.

Exemple de trois sources provenant du même dépôt



Cas d'un livret de famille

Si vous découvrez un livret de famille dans lequel sont indiqués 3 enfants, et que par ailleurs vous rédigez une note explicitant vos recherches, vous aurez un schéma qui pourra ressembler à ceci

[.info_partagées_livret.png](#)

Les 3 individus représentent la fratrie. Leurs naissances sont sourcées par le livret de famille provenant lui-même d'un dépôt.

Et votre note vient en appui des 3 naissances.

Vous noterez dans le schéma que la source est en lien avec les événements naissance des individus, et non pas des individus directement, ce qui est plus précis.

J'ai supposé dans l'exemple que votre note ne parlait que des naissances des individus. Si elle parle de leur vie plus largement, il faudrait lier votre note aux individus plutôt qu'à leur naissance uniquement.

Cas d'une note

Une note est partagée quand elle permet d'expliquer ou justifier les actes ou les relations entre plusieurs individus. Typiquement dans l'exemple précédent.

En revanche, une note qui commente ou précise des circonstances ne se rapportant qu'à un seul individu en particulier doit de préférence être saisie comme une note individuelle et ne pas générer la création d'une entité Note dédiée.

C'est le cas par exemple des précisions sur une naissance (la taille et le poids de l'enfant, le fait que la personne soit née au domicile de ses parents, etc.). Ces précisions ne concerneront jamais que la naissance de l'individu en question et il est plus efficace d'inscrire directement ces informations au niveau de la naissance en tant que note individuelle.

Cas d'un lieu

La première fois qu'un lieu est créé, il apparaît dans l'événement où il est utilisé. Ancestris ne vous permet pas de le mettre dans une entité Lieu, même si vous pensez avoir à le réutiliser plus tard. C'est parce que la norme Gedcom ne considère pas les lieux comme des entités.

Ce n'est pas un souci, Ancestris gère le référentiel des lieux pour vous et considère que chaque lieu peut être réutilisé.

Il faut néanmoins faire attention quand vous créez un lieu : c'est à vous de vérifier s'il n'existe pas déjà, ceci afin d'éviter de créer un doublon. Un doublon sur un lieu n'est pas gênant en tant que tel, mais il le devient lorsque par exemple vous corrigez l'un des deux en pensant les corriger tous.

Pour éviter de générer un doublon lorsque vous saisissez un lieu, Ancestris vous propose automatiquement tous les lieux trouvés comprenant le texte en train d'être saisi.

Également, grâce à la Liste de lieux, il est possible de fusionner a posteriori des lieux qui auraient saisis en double.

Modalités

Création

La création des Notes, Sources, Dépôts, et Éléments multimédia se fait soit via le Menu Contextuel d'Ancestris, soit via la barre de menus, soit automatiquement depuis l'éditeur Cygnus ou manuellement depuis l'éditeur Aries.

La création des lieux se fait à la saisie d'un lieu directement dans les éditeurs, où dans l'Éditeur de lieux.

Liaison

La liaison à une Note, Source, Dépôt, ou Éléments multimédia existant se fait via le Menu Contextuel d'Ancestris ou via les Éditeurs.

La liaison à un lieu existant se fait comme à sa création : à la saisie d'un lieu directement dans les éditeurs, ou bien dans l'Éditeur de lieux.

Utilisation

Pour connaître la liste des entités utilisant une Note, une Source, un Dépôt ou un Élément multimédia particulier, il suffit de la sélectionner depuis la table des entités par exemple, et de la voir dans l'Éditeur Gedcom.

Vous verrez alors toutes les entités utilisatrices de cette information en tant que propriété liée.

Voici par exemple la source S5 que l'on a sélectionnée dans la table des entités. Si on regarde l'Éditeur Gedcom, on voit l'image suivante

info-partagées_source_utilisée.png

Cette source S5 est utilisée par quatre autres entités/propriétés de la généalogie : la note N2 sur l'assassinat par Ravailiac, le nom de l'individu I29 Robert Capet, le décès de Louis IX, et le nom de Marguerite de Provence.

Dans le cas d'un lieu, pour savoir dans quels événements il est utilisé, le plus simple est d'aller dans la **Liste de lieu** et de le sélectionner. Les événements sont listés en dépliant le lieu dans la liste. Voir la section correspondante pour plus de détails.

B-A BA

Il existe un B-A-BA pédagogique sur les informations partagées sous format PDF.

Il correspond à la version 9 d'Ancestris mais l'essentiel est encore d'actualité.

Il vous indique dans le détail comment créer et utiliser chacune des entités partagées présentées plus haut.

Vous pouvez le **télécharger**.

Revision #11

Created 4 April 2020 13:21:11 by frederic

Updated 24 May 2020 13:23:47